



SION

Maison Brunner (rue du Vieux-Moulin 11)

Analyse du bâti et fouille de la parcelle

Rapport d'intervention

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

janvier 2015

Sion – maison Brunner (rue du Vieux-Moulin 11)

Analyse du bâti, suivi de sa démolition et fouille de la parcelle

Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex
Rapport d'intervention, janvier 2015

Tables des matières

- 1 Circonstances et déroulement des interventions
 - 1.1 Fiche technique
 - 1.2 Cadre général des travaux archéologiques
 - 1.3 Déroulement des travaux
 - a) Vérification de l'évolution générale du bâtiment « Brunner »
 - b) Documentation du bâtiment durant sa démolition
 - c) Sondages et fouille archéologique

- 2 La maison Brunner
 - 2.1 Le corps de bâtiment central et la tour
 - 2.2 L'annexe nord
 - 2.3 Constats à l'intérieur
 - a) Au niveau des caves
 - b) Au niveau du rez-de-chaussée
 - c) Au 1^{er} et au 2^e étage

- 3 Les vestiges apparus lors des fouilles de la parcelle
 - 3.1 Un mur de terrasse – un vestige de bâtiment ?
 - 3.2 Les vestiges d'un bâtiment antérieur à la maison Brunner
 - 3.3 Enclos de jardins, guérites et murs de terrasse
 - a) L'enclos de la parcelle située au sud de la propriété Brunner
 - b) Le mur de terrasse soutenant le jardin sud de la maison Brunner
 - c) Les restes d'une guérite
 - d) Le mur de terrasse en contrebas de la maison Brunner
 - e) Le terrassement pour le vignoble
 - 3.4 La meunière réutilisée par le réseau d'égouts

- 4 Le développement du quartier des moulins et de la parcelle « Brunner »

- 5 Conclusions

- 6 Illustrations
 - 6.1 Figures
 - 6.2 Relevés

- 7 Catalogue des vestiges
 - 7.1 La maison Brunner
 - 7.2 Les vestiges en fouille sous la maison Brunner et sous les vignes (UT)
 - 7.3 Le mobilier archéologique

1 Circonstances et déroulement des interventions

1.1 Fiche technique

Commune	Sion VS
Lieu-dit	Rue du Vieux-Moulin 11
Coordonnées	CNS 1306, 593'987/120'658, altitude moyenne : 536 m
Projet	Démolition d'un bâtiment d'habitation
Surface explorée	Env. 300 m ²
Intervention discontinue	Analyse du bâtiment : entre le 18 et le 23 octobre 2013 ; fouille entre le 9 janvier et le 25 février 2014
Equipe de fouille	Marie-Paule Guex (archéologue responsable), Romain Andenmatten (archéologue)
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (Alessandra Antonini)

1.2 Cadre général des travaux archéologiques

La maison « Brunner » se situe sur l'emplacement d'une propriété représentée déjà sur la gravure de la ville publiée par Mérian vers le milieu du XVII^e siècle et comprenant, dès la fin du XVIII^e siècle, un jardin au sud. Selon le plan de 1828 levé par Philippe de Torrenté et contresigné par l'ingénieur cantonal Joseph-Ignace Venetz, la propriété « Brunner » s'étend jusqu'à la Sionne. Le plan parcellaire de 1840 mentionne la fonction du bâtiment : il s'agit d'un moulin (**fig. 52 à 57**, « d »).

Vu l'importance de ce bâtiment illustré sur toutes les anciennes représentations de la ville grâce à son important volume et sa position *extra muros*, une première analyse du bâti a été demandée par le Service cantonal des Bâtiments, Monuments et Archéologie. Elle avait pour but d'évaluer la substance de l'édifice « rue du Vieux Moulin 11 »¹. Dans ce cadre, la datation dendrochronologique des charpentes avait permis de constater que la toiture du corps central datait de 1798, et celle de la tour, légèrement plus récente, de 1810². Les quatre sondages effectués en façade étaient cependant trop restreints pour déterminer si ces dates correspondaient à une importante transformation du bâtiment avec surélévation et remplacement de la toiture ou, plutôt, à une reconstruction de l'ancienne bâtisse du XVII^e siècle.

Pour affiner la chronologie des différents corps de bâtiment et pour vérifier la présence d'éléments justifiant la révocation du permis de démolition de cet édifice, un deuxième mandat a été attribué au bureau TERA sàrl, Sion, par la commune de Sion et le Service cantonal des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA) afin de poursuivre l'étude archéologique.

¹ A. Antonini, « Sion, maison Brunner (rue du Vieux-Moulin 11) - Constat préliminaire ». Rapport à l'attention du Service des Bâtiments, monuments et archéologie, TERA sàrl, mai 2013.

² Martin Schmidhalter, Dendrolabor Wallis/Brig, « VS/Sion-Maison Rue du vieux Moulin 11 » (Labornummern 620173-620195), Rapport du 12 avril 2013. Cité: Dendrosuisse, Labor für Dendrochronologie, Martin Schmidhalter, Zürich.

Cette deuxième intervention archéologique avait notamment pour but :

- la vérification de l'évolution générale du bâtiment « Brunner » par des sondages significatifs en façade et à l'intérieur³ ainsi que le repérage d'éventuels éléments de décors.
- la documentation du bâtiment durant sa démolition.
- la surveillance de l'excavation pour la nouvelle construction, le relevé des sondages et la fouille archéologique d'éventuels vestiges présents dans le sous-sol.

1.3 Déroulement des travaux

a) Vérification de l'évolution générale du bâtiment « Brunner »

La stratégie d'intervention a été établie en accord avec la commune, le SBMA, le propriétaire et l'entreprise de démolition. Durant la phase de démontage des éléments en bois (sols, boiseries, portes, fenêtres, volets, meubles de cuisine) et des équipements sanitaires, nous avons effectué des sondages ciblés en décrépissant de petites surfaces des façades et des parois intérieures ou en démontant les revêtements récents des sols et des plafonds.

Pour le travail « lourd », la commune de Sion a mis à notre disposition deux collaborateurs des équipes du service de voirie (durant 2 jours). Pour les dégagements, nous avons également bénéficié de l'aide des ouvriers de l'entreprise de démontage.

Les collaborateurs du bureau TERA sàrl se sont occupés des analyses fines et de la documentation des « fenêtres archéologiques »⁴. En complément des relevés existants⁵, nous avons notamment dressé un plan schématique au niveau des caves et du rez-de-chaussée afin de pouvoir documenter les parties les plus anciennes du bâtiment. Aucune coupe n'a été relevée.

Durant ces travaux effectués entre le 18 et le 23 octobre 2013 aucun élément n'est apparu qui aurait pu modifier la décision du permis de démolition.

b) Documentation du bâtiment durant sa démolition

Il n'a pratiquement pas été possible d'intervenir durant les travaux de démolition, les maçonneries déstabilisées ne permettant pas de s'approcher du bâtiment. Nous nous sommes limités à documenter par des photos la démolition de l'édifice ainsi que les éléments en pierre de taille (tuf) provenant essentiellement des encadrements des ouvertures (fenêtres et portes). Un fragment de meule observé dans l'effondrement du bâtiment témoigne de l'ancienne fonction de moulin.

c) Sondages et fouille archéologique

Durant et après la démolition de la maison Brunner, plusieurs interventions de courte durée ont été nécessaires pour mettre au jour et documenter les vestiges contenus dans les parcelles de la propriété Brunner (parcelles no 1383, 1384, 14653, 11887, 11888).

Pendant la semaine du 6 janvier 2014, deux tranchées exploratoires (orientation est – ouest) ont été ouvertes dans la pente au sud de la maison Brunner et documentées : la base ancienne d'un mur de terrasse est apparue (**Relevé R3**). Après l'évacuation des décombres

³ Le décrépissage complet des façades et des parois intérieures était exclu en raison du coût d'une telle opération sur un bâtiment à démolir.

⁴ Sur place pour le bureau TERA sàrl : Marie-Paule Guex et Romain Andenmatten, archéologues ainsi que Marianne de Morsier Moret, dessinatrice DAO.

⁵ Relevé du bureau d'architecture Perraudin, 2013 : plan du 2^e étage, sans son annexe nord. Relevés de 1928 : plan du 2^e étage (avec l'annexe nord) ainsi que les façades est et ouest.

de la maison, la fondation de la tour et le tronçon d'un canal d'irrigation au pied de celle-ci ont été repérés. Sous l'annexe nord de la maison, des vestiges d'un bâtiment plus ancien ont été mis au jour et relevés⁶.

Durant la semaine du 13 janvier, deux murs de terrasse, une ancienne guérite de jardin et le tronçon d'un ancien mur de clôture ont été documentés dans la partie sud de la parcelle. En outre, les vestiges de la meunière longeant la rue du Vieux-Moulin ont été découverts, avec un réseau d'embranchements tardifs.

Entre le 4 et le 17 février, deux petites interventions ont permis de compléter la documentation du mur ancien (mur de terrasse ou vestige de bâtiment) mis au jour sous l'annexe nord de la maison Brunner.

2 La maison Brunner

Grâce aux divers sondages effectués au niveau des façades et des parois et grâce aux observations faites durant la démolition, les phases constructives de la maison Brunner ont pu être précisées. L'édifice comprend dès l'origine le corps principal et la tour (**fig. couverture** et **fig. 1**). Les sondages en façade occidentale ont révélé une maçonnerie unique, sans aucun chaînage d'angle séparant la tour du corps principal (**fig. 3**). Ce dernier est en revanche clairement délimité par un chaînage d'angle du côté nord (**fig. 4** et relevé **Re1**).

A l'intérieur, deux murs de refend subdivisent l'espace sur toute la hauteur du bâtiment : le premier délimite la tour, le second sépare le corps principal en deux parties selon un axe nord-sud. Ces murs de refend, de même facture que les façades, font partie des maçonneries primitives (**Re1**).

L'annexe nord a été ajoutée plus tardivement au cours de plusieurs étapes, et surélevée au XX^e siècle. Le dernier étage, bâti avec un liant de ciment, ne figure pas encore sur une vue prise vers 1902, depuis le quartier St-François (**fig. 2A** et **B**)⁷.

2.1 Le corps de bâtiment central et la tour sud

- La façade nord du corps central témoigne de la longue histoire du bâtiment. Au moins quatre maçonneries différentes ont été identifiées, dont la plus récente correspond à celle qui forme la plus grande partie des façades du bâtiment.

La maçonnerie la plus ancienne, comprenant une fenêtre bouchée, a été repérée au rez-de-chaussée (**fig. 5**). Cette ouverture se situe en partie sous le niveau actuel de la chaussée.

Un demi-étage plus haut, deux autres maçonneries sont apparues (dans la cage d'escalier). Séparées par une limite horizontale (une limite de chantier ?), elles se distinguent de la première tant par la disposition des pierres que par la qualité du liant (**fig. 6**). La maçonnerie supérieure correspond à celle qui forme la plus grande partie du bâtiment.

Une autre maçonnerie de caractère nettement différent a été identifiée à la même altitude, mais plus à l'ouest (cuisine de l'annexe, 1^{er} étage) (**fig. 7**). Sa relation chronologique par rapport aux premières maçonneries n'est pas connue.

⁶ Sur place pour le bureau TERA sàrl : Marie-Paule Guex et Romain Andenmatten, archéologues.

⁷ J. Calpini, Sion autrefois, 1975, p. 130.

- Les ouvertures des façades au niveau du 2^e et du 3^e étage (combles) sont toutes identiques et caractérisées par un encadrement de pierres noires (de type « St-Triphon »), bouchardées, au bord finement taillé au ciseau (**fig. 8**). Ces fenêtres indiquent une phase de construction unitaire du corps de bâtiment central et de la tour sud au niveau des étages supérieurs. Plusieurs sondages pratiqués en façade montrent que ces encadrements sont contemporains de la maçonnerie qui les entoure (**fig. 9**). Des fenêtres similaires existaient également en façade nord : au niveau du 2^e étage, le cadre extérieur d'une première fenêtre ainsi que le cadre intérieur d'une deuxième située 1,70 m plus à l'est (**fig. 10**) ont été repérés dans des sondages. Ces ouvertures ont été supprimées ou transformées en niche lors de la construction de l'annexe.

Les fenêtres avec un encadrement en granit, visibles au rez-de-chaussée et au 1^e étage, sont clairement plus récentes, puisque leur insertion perce la maçonnerie. Ces cadres remplacent des ouvertures plus petites, ou des encadrements en pierre de tuf dont l'emploi est attesté par une fenêtre de la façade sud du corps principal (1^{er} étage) et par la porte d'entrée sud (**fig. 12**). Le cadre de cette porte est d'ailleurs composé des deux types de pierre, celle de St-Triphon pour le linteau et le tuf pour les montants. Tout l'encadrement est cependant pris d'origine dans la maçonnerie unitaire qui l'entoure. Le choix entre les deux types de pierre dépend de l'aspect final souhaité : pour les cadres en pierre apparente, le calcaire gris finement taillé a été utilisé, tandis que les embrasures et les montants en tuf étaient recouverts de crépi. Cette porte sud constituait l'entrée principale de l'édifice. Elle s'ouvrait dans l'angle sud-ouest de l'atelier qui, à l'origine, devait contenir les installations du moulin (**Re1, fig. 11**).

- La toiture à demi-croupe du corps de bâtiment central est datée par sa charpente de 1797/1798 (**fig. 13 et 14**), la toiture de la tour de 1809/1810 (**fig. 15**). Leur datation a pu être déterminée par dendrochronologie. Plusieurs solives sont prises dans les maçonneries des façades. Il n'a cependant pas été possible de déterminer si elles sont ancrées dans les maçonneries primitives du bâtiment ou dans une surélévation⁸.

2.2 L'annexe nord

L'annexe nord regroupe plusieurs corps de bâtiment qui reliaient la maison Brunner à un ancien bâtiment artisanal situé au nord et démoli récemment par la construction d'un nouvel immeuble (**fig. 2, 16, 17**).

En ce qui concerne l'annexe encore visible en 2013, la partie orientale avec la cage d'escalier et la partie occidentale donnant sur le jardin correspondent à deux volumes indépendants disposés au sous-sol et au rez-de-chaussée, de part et d'autre d'un large couloir qui semble déterminer leur orientation (**relevé Re1**). La paroi ouest de ce couloir est constituée de deux murs superposés, le mur inférieur étant beaucoup plus épais (**fig. 20**). Les vestiges découverts lors des fouilles montrent que l'axe oblique du couloir est déterminé par les vestiges de l'ancienne meunière dont une dérivation passait sous la maison Brunner (**Re3**).

- La partie nord-est de l'annexe (côté rue) est construite sur le socle d'une ancienne grange-écurie mentionnée lors d'une vente en 1928⁹. En façade orientale, une limite horizontale est apparue dans un sondage à la hauteur du linteau de la fenêtre du 1^{er} étage (**fig. 21**) indiquant la limite entre l'ancienne maçonnerie de la grange-écurie et l'étage habitable construit en 1928. La fenêtre du 1^{er} étage, avec l'encadrement en granit, est adossé à un montant crépi : probablement le piédroit du pilier angulaire de la grange.

⁸ Emplacement difficilement accessible. L'analyse aurait nécessité de plus amples décrépiages.

⁹ Sion, Registre Foncier, Acte de vente no. 1807-1928.

- La partie nord-ouest de l'annexe (côté jardin) correspond à un bâtiment d'habitation traditionnel doté d'une cave voûtée en sous-sol, d'une salle au rez-de-chaussée (cave sèche avec de petites ouvertures en façade ouest) et d'un étage d'habitation (**fig. 22**).

La subdivision primitive du bâtiment est encore conservée jusqu'au niveau du 1^{er} étage : le mur de refend est construit sur l'arasement du mur oriental de la cave voûtée. Ce mur porteur, postérieur à l'aménagement de la cave, traduit probablement la réunion des parties ouest et est de l'annexe.

2.3 Constats à l'intérieur

(Nomenclature des locaux : voir plans Re4)

a) Au niveau des caves

La tour au sud et l'annexe nord-est (ancienne grange) n'ont pas de sous-sol. Les autres corps de bâtiment se distinguent par des caves dont les niveaux de sol et la forme des voûtes sont considérablement différents d'une partie à l'autre (**Re2**).

- Le corps de bâtiment central possède dans sa partie occidentale un premier niveau de caves voûtées (voûtes d'arêtes), de faible hauteur, dont les fenêtres s'ouvrent du côté jardin, au ras du sol extérieur (locaux 0.2, **fig. 23**). Ce niveau est accessible depuis le rez-de-chaussée par un escalier constitué de marches maçonnées recouvertes de dalles de schiste noir (local 0.3).

- Depuis la cave occidentale, un deuxième escalier descend dans une cave plus profonde située sous la partie orientale du bâtiment. Ici, l'escalier se distingue clairement du tronçon supérieur et est composé de marches monolithes en granit (**fig. 24**). La cave profonde sans fenêtre est recouverte d'une grande voûte en berceau d'une portée de 5 m (local 0.4, **fig. 25**). Plusieurs ouvertures ont été aménagées lors de sa construction : des conduits d'aération dont les bouches extérieures sont visibles au niveau de la route. Une trappe permettait de verser les denrées depuis la salle du rez-de-chaussée (**fig. 26**).

Cette grande voûte remplace un aménagement plus ancien : un voûtain d'une portée d'environ 1 m, situé plus haut, est en effet visible dans l'angle nord-ouest de la cave (**fig. 27**). Observé sur une longueur d'environ 0,6 m ce voûtain s'appuie du côté ouest sur le mur de refend qui traverse le corps de bâtiment principal (**Re2** « A »). Il s'agit vraisemblablement de la couverture de l'ancienne meunière dont le tracé en amont de la maison subsiste dans le couloir de l'annexe.

La cave profonde a clairement été aménagée dans un deuxième temps, sans doute par une reprise des maçonneries en sous-œuvre. L'utilisation de granit pour le tronçon inférieur de la cage d'escalier (comme pour l'encadrement des ouvertures du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage) permet de dater l'insertion de la cave orientale dans le courant de la 2^e moitié du XIX^e siècle. L'analyse dendrochronologique du solivage de la cave sud-ouest et des supports de tonneaux (caves nord-ouest et sud-est) permet de dater cet important réaménagement du sous-sol dans l'année 1863. La mention d'un pressoir au rez-de-chaussée dans le contrat de vente de 1928 ne laisse aucun doute sur la fonction de la cave sous-jacente.

Avant l'aménagement de la cave à vin, l'espace devait contenir les aménagements du moulin. Dans le mur de refend (paroi de l'escalier qui mène à la cave, **Re1**, e1), une grosse pierre de St-Triphon ébréchée forme la tablette d'une niche. La surface de la pierre comporte une entaille quadrangulaire de 5 cm profondeur. Deux sillons parallèles (largeur 5 cm), au fond arrondi, témoignent de l'usure provoquée par le frottement d'un élément (**fig. 28A et 28B**). Il s'agit sans doute de l'assise d'une des roues disposées au-dessus de l'ancienne meunière et appartenant aux « moulins » mentionnés par le plan cadastral de 1840 (**fig. 57**).

- La cave de l'annexe nord-ouest est accessible depuis la cave occidentale (partie ancienne) du bâtiment principal. Elle est recouverte comme cette dernière de voûtes d'arêtes (**fig. 29**).

b) Au niveau du rez-de-chaussée

- La démolition partielle de l'escalier menant aux étages du corps principal (**Re1**, e2) a permis d'observer un pan de mur enduit d'un crépi parfaitement lisse (local 1.3, **fig. 30**). Il s'agit du mur oriental d'un couloir (largeur 1,8 m) créé face à la porte d'entrée. Arrachée à 4 m du mur de façade sud, cette cloison est renforcée par une armature de poutres horizontales (éventuellement insérées postérieurement ?). La cloison est clairement antérieure à l'escalier ; le crépi par contre plus récent, puisqu'il moule les dalles de l'escalier et l'extrémité nord arrachée de la cloison. Cette cloison est vraisemblablement contemporaine de la grande voûte de la cave à vin sur laquelle elle est posée. Elle délimitait sans doute l'espace occupé par le pressoir.

L'escalier menant au 1^{er} étage est constitué de deux volées maçonnées de sens opposé, avec palier intermédiaire. Cette cage d'escalier, plus large (2,4 m) que le couloir primitif, a nécessité la démolition partielle de la cloison orientale. La première volée se situe en face de la porte d'entrée. Elle est construite sur de grandes dalles soutenues par des barres en fer ancrées dans les deux murs latéraux (**fig. 31**). Du côté est, les barres sont fixées juste au-dessus de l'armature en bois du mur. La volée supérieure est posée sur l'arase de la cloison orientale.

L'escalier qui mène au 2^e étage est constitué d'un escalier à volée unique en bois (**fig. 32A**). Cette liaison a été remplacée par l'escalier oriental construit en 1928 (**Re1**, e3).

L'organisation primitive du bâtiment au XVIII^e siècle n'était plus reconnaissable dans l'état observé. L'accès menant aux étages pourrait, dans un premier temps, avoir été disposé au-dessus de celui qui mène aux caves (**Re1**, e1). L'escalier maçonné avec deux volées de sens opposé (**Re1**, e2) pourrait en outre avoir remplacé une volée unique en bois comme celle conservée au 1^{er} étage.

c) Au 1^{er} et au 2^e étage

A part la maçonnerie des façades et du mur de refend, tous les aménagements des trois corps de bâtiment aux 1^{er} et 2^e étages appartiennent à des époques récentes. Les revêtements des murs, des sols, des parois datent du XX^e siècle (**fig. 33**).

Divers sondages ont mis en évidence une couche d'enduit ancien (XIX^e ou XVIII^e siècle ?) appliqué directement sur la maçonnerie d'origine, dont la surface, badigeonnée de blanc, était souillée de suie (**fig. 34**). Aucun reste de décor pictural n'a cependant été repéré.

A différents endroits, de nombreuses niches revêtues d'un enduit au ciment, murées au cours du XX^e siècle ont été repérées, ainsi que des conduits de cheminée, probablement d'origine, dans l'épaisseur des murs. Tous étaient désaffectés, à l'exception de celui utilisé par une cheminée récente au 1^{er} étage (**fig. 35 et 36**).

3 Les vestiges apparus lors des fouilles de la parcelle

3.1 Un mur de terrasse – un vestige de bâtiment ?

Sous la partie nord-est de l'annexe de la maison Brunner, un mur (UT1) est apparu, doté sur sa face orientale d'un pilastre engagé (UT2, en saillie de 75 cm) (**fig. 37 et 38, Re3**). Du côté nord, le mur se poursuit dans la parcelle voisine ; du côté sud, il a été détruit lors de la construction du corps principal de la maison Brunner (il n'a pas été repéré au sud de la maison).

Le sommet arasé de cette maçonnerie a été mis au jour à environ 1,65 m sous le sol en ciment de l'annexe de la maison Brunner (local 0.6), soit environ 2,10 m sous la rue du Vieux-Moulin, et 1,20 m au-dessus de la route du Rawyl. La semelle de fondation se situe plus de 4 m sous la rue du Vieux-Moulin, respectivement à 1,50 m sous la route du Rawyl. Ce mur conservé sur une hauteur de 2,75 m est monté contre terre du côté amont (est), tandis que sa face ouest forme un léger glacis pour contrer la poussée du terrain. Ce parement est recouvert d'une concrétion de calcaire ; le substrat sur l'arrière du mur constitué de graviers et sables lités fortement oxydés (dépôts de rivière).

Ce mur soutenait la « terrasse » du chemin des moulins dont le niveau de marche primitif ne devait pas se situer beaucoup plus bas que l'actuel, puisque les graviers fluviaux apparaissent déjà à une profondeur de 80 cm. La face aval (ouest) du mur UT1, construite à vue, devait cependant avoir une hauteur d'au moins 4 m. Ce dénivellement entre le chemin qui conduisait vers Grimisuat et le lit de la Sionne est parfaitement reconnaissable sur la gravure de Mérian (**fig. 52**). Etant donné la proximité de la rivière, dont le lit était sans doute plus haut avant son enfouissement sous la route¹⁰, ce mur profondément ancré dans le substrat devait protéger des crues les aménagements situés dans le versant. Il pourrait s'agir du socle d'une meunière ou déjà d'un bâtiment.

3.2 Les vestiges d'un bâtiment antérieur à la maison Brunner

L'étape de construction suivante consiste en la construction d'une cave sur le côté est du mur UT1 (profondeur sous la rue du Vieux-Moulin : plus de 2 m). Une partie du mur nord et du sol de ce local a été observée lors des fouilles (**fig. 38 et 39**).

Lors de ces travaux, l'ancien mur de terrasse a été arasé (au moins sur la longueur du local) et le terrain sur l'arrière profondément excavé. Le mur nord de la cave est attesté sur 1 m de hauteur (**fig. 38, UT3**). Sa face extérieure (nord) est clairement montée contre terre ; son extrémité ouest ancrée dans l'ancien mur de terrasse sans doute remonté à cette occasion. Le mur sud de la cave a peut-être été partiellement repris dans la façade nord de la maison Brunner. Nous avons en effet constaté que la base de celle-ci était différente des autres façades. Le bord oriental de la cave n'a pas pu être observée : il doit se situer au-delà de la limite du chantier.

Le sol de la cave est constitué d'un radier de pierres couvert de dalles rectangulaires (sol en pierre de quartzite UT4, surface observée 2 x 3 m). Ce dallage recouvre sur son bord ouest le sommet arasé de l'ancien mur de terrasse et remplace un sol en bois, dont les vestiges du châssis ont été observés : deux poutres (**fig. 39, UT5 et UT6**) situées au même niveau et assemblées à angle droit.

¹⁰ Endiguement de la Sionne lors de la construction de la route du Rawyl sur la rive droite en 1921-1924, puis recouvrement vers la fin des années 1960. « Inventaire Suisse d'architecture 1850-1920 (INSA), 9, Berne 2003 (cité : INSA 9, 2003), p. 91.

Une dalle de calcaire (UT7), polie par l'eau, avec une profonde entaille circulaire, témoigne peut-être de l'activité pratiquée dans l'édifice. Trouvée sur le substrat graveleux (UT9), à la base du remblai de démolition de la cave, cette pierre semble avoir servi dans une activité liée à l'eau : un moulin ?

Le sol de ce local – le plancher d'abord, puis le dallage – se situait au-dessus du lit de la Sionne (à 1,2 m au-dessus de la route du Rawyl) et en contrebas du niveau de circulation de la rue du Vieux-Moulin (environ 2 m). Cette cave partiellement enterrée constituait sans doute le socle d'un bâtiment construit sur le versant et comprenait un étage accessible de plain-pied depuis la rue des moulins. Ce bâtiment pourrait correspondre à l'un des deux édifices figurant à cet endroit sur la gravure de 1642 (**fig. 52 « d »**). Le bâtiment mis au jour durant les fouilles est clairement antérieur à la maison Brunner. Il est cependant possible que les deux aient coexisté durant quelque temps puisque la façade sud du premier édifice semble avoir été réutilisée par le deuxième.

3.3 Enclos de jardins, guérites et murs de terrasse

a) L'enclos de la parcelle située au sud de la propriété Brunner

Le jardin de la maison Brunner était fermé sur son côté sud par un mur de clôture maintes fois réparé ou surélevé (**fig. 40**). La première phase de construction (UT24) a été observée sur près de 4,9 m de longueur, avec son angle chaîné qui délimite l'enclos du côté ouest. Ce retour rejoint la gloriette de la propriété voisine (**fig. 41 et 50**). La hauteur conservée est de 0,7 m à l'amont et de plus de 2,1 m à son extrémité ouest. La semelle est construite sur la surface inclinée du terrain naturel (graviers fluviaux) ; le sommet arasé coïncide avec le niveau de circulation de 2013.

Le mur de l'enclos est monté à sec et enduit d'un crépi couvrant. Cette finition était encore bien conservée sur la face ouest du mur qui comporte, d'origine, un escalier de 5 marches constituées de longues pierres prises dans le parement du mur. L'échelon supérieur a été démonté lors de l'arasement du mur ; le niveau de circulation à la base de l'escalier n'a pas été atteint (le fond de fouille se situe approximativement à la même altitude que la route du Rawyl). Ce type d'escalier est fréquent dans les murs du vignoble valaisan.

L'enclos observé en fouille et la gloriette de la propriété voisine sont attestés déjà sur le plan de 1642 (**fig. 52 « c »**).

b) Le mur de terrasse soutenant le jardin sud de la maison Brunner

La clôture couronnée de petits piliers, qui délimite du côté aval le jardin situé au sud de la maison Brunner (**fig. 47 et 48**) est posée sur un mur de terrasse (UT14) plus ancien composé d'une maçonnerie en pierres sèches (épaisseur comprise entre 0,7 et 1 m) (**fig. 42**). Celle-ci est montée contre terre du côté amont (sur au moins 1 m de hauteur). Son parement aval (ouest) est construit à vue et enduit d'un crépi couvrant blanc. Le niveau de circulation de la terrasse correspondait approximativement à celui du jardin de 2013, tandis qu'au pied du mur, le niveau de marche (UT17) se situait 1,3 m plus bas que la surface du vignoble existant en 2013.

L'extrémité nord de cet ancien mur de terrasse n'a pas été localisée ; sa chronologie par rapport à la maison Brunner n'est pas connue. Du côté sud, il devait respecter l'enclos déjà mentionné (UT24), de facture similaire, mais figurant en premier sur les anciens relevés de la ville (**fig. 52 « c »**). Comme ce dernier, le mur de terrasse nord-sud témoigne des efforts faits pour aménager des jardins cultivables, accessibles depuis la rue des Moulins et à l'abri des crues de la Sionne.

c) Les restes d'une guérite

Contre le parement ouest du mur de terrasse (UT14) et au-dessus de l'arasement de l'enclos primitif (UT24), une guérite maçonnée a été érigée postérieurement (**fig. 40**, UT23). Son sol est constitué d'une chape de mortier sur radier de pierres et se situe à la même altitude que l'ancien niveau de circulation (UT17), au pied du mur de terrasse (UT14).

Ce petit bâtiment se situe à cheval sur les deux parcelles contiguës. Il ne semble pas s'agir de la guérite qui figure sur le plan parcellaire de 1840, en amont du mur de terrasse (**fig. 57**).

Plus tard, un mur en ciment restitue l'ancien tracé de l'enclos : la partie nord de l'édifice reste cependant utilisé comme cabane de jardin ou comme fumassière (remplissage très humique). Lors du terrassement pour le vignoble (XX^e siècle), les vestiges de la guérite ont été enfouis sous un remblai de 1,2 m d'épaisseur. Le sommet des maçonneries arasées est cependant toujours resté apparent (**fig. 48**).

d) Le mur de terrasse en contrebas de la maison Brunner

A l'ouest de la maison Brunner, un mur en pierres sèches (UT18) orienté nord-sud a été repéré sur une dizaine de mètres de longueur ; un angle chaîné le délimite du côté sud (**Re3**). Attesté sur environ 1 m de hauteur, sa face orientale (amont) est construite contre des graviers (UT19), tandis que son parement ouest est monté à vue (aucun crépi observé). Cette face était cachée par des sédiments fins (UT20) accumulés sur une hauteur de 0,7 m (**fig. 43A et 43B**). Ces dépôts témoignent sans doute des débordements de la Sionne (le lit actuel se situe à environ 8 m de distance) qui, à cette époque, devait s'écouler librement et approximativement au même niveau que la base du mur.

Ce mur de terrasse a été remplacé par un aménagement similaire d'orientation légèrement divergente (UT21). Des fragments de débris modernes (emballage d'aluminium) ont été retrouvés sous la reconstruction.

Ces deux murs de terrasse (UT18 et UT21) soutenaient un terre-plein devant (à l'ouest) la maison Brunner. Le premier est probablement contemporain de cette maison : il recouvre le pied de sa façade au niveau des caves (**fig. 44**). Le deuxième fait peut-être partie des aménagements du vignoble. Le tracé de ce terrassement est attesté par le parcellaire de 1840 (**fig. 57**), le plan cadastral de 1927 (**fig. 60**) et par les images historiques (**fig. 19**).

e) Le terrassement pour le vignoble

La parcelle sise au sud-ouest de la maison Brunner a été remblayée sur près de 1 m de hauteur pour la plantation d'un vignoble (**fig. 47 et 48**). Les remblais étaient constitués d'un sédiment composé de limon et de beaucoup de graviers (UT16). Il pourrait s'agir de matériaux issus des travaux de construction liés à l'aménagement de la route du Rawyl et à la correction de la Sionne (entre 1921 et 1924), ou à l'agrandissement de la route et la couverture de la Sionne (fin des années 1960)¹¹.

3.4 La meunière réutilisée par le réseau d'égouts

Au sud de la maison Brunner, la meunière a été repéré sur un tronçon d'environ 9 m de longueur (**fig. 45**). Elle avait une largeur de 1 m (fond du canal situé à 2,8 m sous la rue du Vieux-Moulin, hauteur environ 1 m, vestiges d'une couverture en dalles). Son orientation (nord-ouest / sud-est) permet de relier ce canal à celui qui traversait la maison Brunner (cf.

¹¹ INSA 9, 2003, p. 91.

petite voûte sous la porte d'entrée et support d'un moyeu de roue). Au sud, le canal devait traverser le chemin des Moulins dont il longeait plus loin le bord oriental.

A la sortie de la maison Brunner et contre l'angle sud-ouest de sa tour, un embranchement latéral a été mis au jour (**fig. 46**). Il permettait de dévier l'eau directement vers la Sionne et de régler ainsi le débit desservant les usines présentes le long de la partie aval du cours d'eau.

Nos constats correspondent au tracé de la meunière représentée sur le plan parcellaire de 1840 (**fig. 57**) et sur le plan de la ville de 1859 (**fig. 58**). Le canal emprunte le pont construit vers 1830¹² par-dessus la nouvelle route de Loèche.

Après la transformation de l'ancien moulin en maison vigneronne, l'ancienne meunière a été modifiée. Un embranchement repéré au sud de la maison montre que le cours d'eau a dû être déplacé à l'est de l'édifice. En dernier lieu, la meunière au sud de la maison a été reconverti en égout. Dans ce canal, des débris de récipients en verre (coupes, flacons, bouteille, encriers), en céramique vernie, et en porcelaine, des fragments de verre à vitre, des éléments d'isolation en porcelaine, une coupelle en étain, de la ferraille et quelques ossements (faune) ont notamment été prélevés (**fig. 62 à 76**).

4 Le développement du quartier des moulins et de la parcelle « Brunner »

Les vestiges des XVII^e et XVIII^e siècles

Trois documents graphiques témoignent du quartier entre 1642 et 1785 (**fig. 52 à 54**). La gravure publiée par Mérian indique clairement la chapelle Saint-Georges (a) fondée en 1310, et reconstruit en 1672 (**fig. 52**)¹³. La chapelle se situe au bord de la route menant vers Sierre, à proximité d'un grand bâtiment avec tour séparée (b) qui pourrait correspondre à l'ancien hôpital Saint-Georges. En remontant l'ancien chemin des Moulins, on longeait une vigne clôturée avec pavillon (c) avant d'arriver à un complexe (d) composé d'une première maison avec annexe plus basse au sud et d'une deuxième maison plus petite située en contrebas. Aligné sur le bord d'un grand pré arborisé, cet emplacement correspond à celui de la maison Brunner.

Un siècle plus tard, De Torrenté dessine une situation inchangée, avec un grand bâtiment au bord de la rue doté d'un appentis au sud et flanqué d'un petit bâtiment en contrebas. Plus loin apparaît le moulin (e) en amont de la Sionne (**fig. 53**). Dans un deuxième lavis, De Torrenté illustre l'état du quartier une vingtaine d'années plus tard, vers 1785 (**fig. 54**). La chapelle Saint-Georges est maintenant entourée d'une cour. L'ancienne vigne clôturée a été agrandie et transformée en jardin (c) : le pavillon se situe maintenant au milieu de la clôture sud et un bâtiment a été érigé dans l'angle sud-est de la propriété. En amont de cette parcelle, se situe l'emplacement de la propriété « Brunner » (d) sur laquelle sont représentées en contrebas du chemin des Moulins, deux maisons décalées dans la pente et flanquées d'un jardin désormais clôturé.

Le volume important du bâtiment placé au bord du chemin, et sa position par rapport à la rivière et à la meunière permettent de reconnaître en cet édifice une minoterie, un bâtiment souvent de prestige, comprenant des surfaces vouées aux installations mécaniques et des étages d'habitations. Aucun des trois dessins ne représente cependant la silhouette

¹² INSA, 9, 2003, p. 99.

¹³ Sur chacun des plans, les bâtiments et l'enclos de leur jardin sont marqués par le même code couleur.

caractéristique de la maison Brunner avec sa tour au sud : il doit s'agir de bâtiments plus anciens.

Sous la maison Brunner, plusieurs vestiges ont en effet été mis au jour lors de la surveillance archéologique des excavations : un mur de terrasse d'au moins 4 m de hauteur (**Re3**, UT1-UT2) – peut-être déjà le mur aval d'un bâtiment – partiellement reconstruit lors de l'aménagement d'une cave (UT3) dotée d'abord d'un sol en bois (UT5-6) puis en pierre (UT4). Il pourrait s'agir des vestiges du grand bâtiment représenté par les trois dessins au bord du chemin des Moulins. La hauteur du socle maçonné comprenant la cave témoigne du dénivellement abrupt de la berge orientale de la Sionne. Ce soubassement était indispensable pour que les installations mécaniques, activées par la meunière, soient accessibles depuis la rue et protégées des crues.

Le pied du socle, situé au même niveau que le lit de la rivière, devait d'ailleurs subir périodiquement les effets des inondations, provoquant les concrétions de calcaire observées sur le parement de la maçonnerie. C'est à l'une de ces crues – elle fut particulièrement violente et eut pour conséquence le percement de la Porte Neuve – que fait référence l'inscription trouvée en 1950 dans la cave de la maison Brunner¹⁴ : « Le 20 décembre 1740, un mur fut détruit ici par le débordement de la Sionne et réparé en 1741 par I.B. De Kalbermatten, à cette époque responsable des blés (*grenatarius*) et ancien gouverneur d'Agaune » (**fig. 49**). Le mur mentionné par cette inscription correspond peut-être à l'une des constructions dont les vestiges ont été trouvés dans la propriété Brunner.

Parmi les vestiges que l'on peut corréliser avec les trois documents graphiques figure l'enclos de la parcelle voisine avec sa guérite aménagée telle une gloriette d'agrément avec un décor peint (une folie ?). La guérite, attestée par la gravure du milieu du XVII^e siècle (**fig. 52**), a sans doute été remplacée à une époque plus récente par un édicule ouvert soutenu par des colonnes et adossé au mur de l'enclos (**fig. 50 et 51**). Le mur ouest de cet enclos confirme l'important dénivellement du terrain : l'escalier en dalles ancrées dans le parement extérieur permettait d'atteindre le lit de la rivière en contrebas.

Le bâtiment des « Moulins » (premier état de la « maison Brunner »)

Le plan dressé en 1802 par l'ingénieur français Nicolas Céard reste schématique, comparable à un plan parcellaire (**fig. 55**). A l'emplacement de la propriété Brunner, on reconnaît une construction disposée perpendiculairement au chemin : il pourrait s'agir de la nouvelle maison Brunner avec son terre-plein occidental et son annexe nord. Ces volumes sont parfaitement reconnaissables sur le plan de 1828 levé par Philippe De Torrenté (**fig. 56** « d »). Lors des travaux de construction de la rue de Loèche (vers 1830)¹⁵, la grande parcelle voisine (« c ») sera partiellement expropriée. Seule la partie nord du jardin avec la gloriette (« x ») subsiste aujourd'hui.

Le plan parcellaire de 1840 confirme que la maison Brunner avait alors la fonction de « moulins » (**fig. 57**). Selon le plan de 1859, la meunière traversait la maison, était enterrée au sud de celle-ci et sous le chemin des Moulins, puis réapparaissait près du pont qu'elle empruntait pour traverser la rue de Loèche (**fig. 58**). La meunière longeait ensuite l'actuelle

¹⁴ Selon le témoignage de Mme Mensch, cette inscription trouvée dans les caves (du bâtiment principal ou de l'annexe ?) a été scellée en 1950 dans la paroi, au sommet de l'escalier oriental créé en 1928.

¹⁵ INSA, 9, 2003, p. 83.

rue du Tunnel pour desservir les moulins de la ville – attestés entre 1627 et 1797¹⁶ et encore en 1880¹⁷ à la rue de la Majorie – avant de se déverser dans la Sionne.

Les vestiges de meunière repérés au nord et dans les caves du corps principal de la maison Brunner (le petit voûtain d'un tronçon de canal sous la porte sud et le support de l'axe d'une roue) font partie des aménagements primitifs de la maison Brunner. Le cours d'eau a déterminé la répartition interne du bâtiment : les espaces artisanaux du côté est et les caves du côté ouest, le tout surmonté des étages habitables. L'analyse des plans historiques permet de supposer que cet édifice a été érigé vers la fin du XVIII^e siècle, en remplacement de l'un des anciens moulins *extra muros*.

Lors de l'analyse de la maison Brunner, nous avons pu constater que le corps principal et la tour sud ont été construits lors d'une phase unique de construction. Les ouvertures des caves et du rez-de-chaussée étaient crépies (embrasure en tuf, crépie d'origine), tandis que celles des étages se distinguaient par un cadre élégant en pierre grise bouchardée. La toiture du corps central a été mise en place en 1798 et confirme la datation de l'édifice vers la fin du XVIII^e siècle. La toiture de la tour, datée de 1810, a été terminée plus tard, peut-être après une surélévation de cette partie du bâtiment¹⁸.

Le fonctionnement du moulin n'a pas pu être précisé. A part le support de l'axe d'une roue, tous les aménagements mécaniques avaient disparus.

La minoterie comprenait dès le départ un jardin au sud (**fig. 56** « d ») qui jouxte l'enclos contigu avec la gloriette (« c ») et un terre-plein à l'ouest. Le plan cadastral relevé en 1859 montre la maison Brunner avec son terrassement aval et son jardin au sud (**fig. 58**). La meunière est encore en activité à cette époque et dessert plusieurs bâtiments nécessitant la force hydraulique. Le dernier tronçon de la meunière suivant la rue de la Majorie est d'ailleurs encore mentionné en 1880 dans un contexte de moulin¹⁹ et en 1909 lors de l'aménagement d'un atelier de menuiserie²⁰.

L'activité de la maison « des moulins » se termine au début des années 1860 (cf. chapitre suivant), dans un contexte difficile pour l'agriculture valaisanne : les cultures les moins rentables, comme le blé, sont mises en danger par les importations étrangères facilitées par l'arrivée du train à Sion (en 1860). Ce contexte oblige de centraliser la production indigène et relance le projet de la construction d'une grenette. Après de longues discussions, les plans sont adoptés en 1866, et l'édifice terminé en 1869²¹.

La maison Brunner après abandon de l'activité meunière

Après l'abandon de l'activité meunière, une importante transformation du corps principal du bâtiment est indispensable. Cette transformation se distingue par l'utilisation du granit pour les encadrements et les marches d'escalier, une pierre qui, en Valais, est exploitée dès 1847 en utilisant les blocs erratiques de Monthey, et connaît un succès rapide durant la 2^e moitié du XIX^e siècle, grâce à l'arrivée du chemin de fer qui facilite son transport dès 1860²².

¹⁶ François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles », Vallesia XXXV, 1980, p. 216 (S35).

¹⁷ Rue de la Majorie n°8 : plans de 1880 pour un bâtiment d'habitation avec grange-écurie et moulin utilisant les eaux de l'aqueduc. INSA 9, 2003, p. 84.

¹⁸ Cf. datation dendrochronologique de la charpente.

¹⁹ Cf. Rue de la Majorie n°8. INSA 9, 2003, p. 84.

²⁰ Rue de la Majorie n°10 : autorisation de 1909 pour la transformation d'une grange-écurie en atelier de menuisier à condition « que l'eau de la meunière soit renfermée dans une coulisse en ciment ». INSA 9, 2003, p. 84.

²¹ 1788-1988 : Sion : La Part du Feu. Urbanisme et société après le grand incendie. Catalogue de l'exposition. Musées cantonaux du Valais et Archives communales de Sion. Sion 1988, p. 181-182.

²² INSA 9, 2003, p. 58.

Les travaux de transformation touchent notamment la partie du bâtiment qui longe la rue occupée auparavant par la mécanique des moulins : au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, des fenêtres avec encadrement de granit remplacent sans doute des ouvertures primitives plus petites ; au sous-sol, une cave profonde voûtée est aménagée. Pour cette cave, une reprise en sous-oeuvre des anciennes maçonneries a sans doute été nécessaire. Le pressoir cité par des textes, à situer aux rez-de-chaussée, indique la fonction de la cave profonde dans laquelle les tonneaux étaient conservés. La trappe dans la voûte permettait le transfert direct du moût, et les « cheminées » d'aération garantissaient la ventilation durant la vinification. L'analyse dendrochronologique du solivage de la cave sud-ouest et des supports de tonneaux (cave nord-ouest et sud-est) permet de dater cette transformation vers 1863 (s'il s'agit bien d'une unique phase de construction).

A cette époque, la meunière, qui auparavant traversait le bâtiment, a été déplacée à l'est du bâtiment, mais reste en activité puisque cet aqueduc est encore mentionné en 1909 à la rue de la Majorie²³. En contrebas de la maison, le canal témoigne de multiples réparations et d'un entretien régulier. Il servait d'ailleurs manifestement aussi d'égout jusqu'à la mise en place d'un premier réseau de canaux collecteurs dont le plan est adopté en 1903²⁴. Le mobilier archéologique mis au jour dans ce canal comprend des débris de récipients en verre et céramique, des fragments de ferraille, quelques ossements ainsi que des fragments de vitre.

De cette époque date probablement aussi l'aménagement du vignoble occupant le versant de la Sionne à proximité de la maison Brunner.

Par la suite, le volume du bâtiment principal et de son annexe nord composé d'une maison d'habitation et d'une grange (côté rue) ne sera plus beaucoup modifié. Le bâtiment subit cependant des interventions d'importance mineure qui visent à améliorer son confort :

- Les travaux envisagés après la vente du bâtiment en 1928 incluaient la transformation de la grange-écurie et son recouvrement par un toit plat formant une terrasse au-dessus de l'ancienne grange et de l'appartement contigu. Un permis a également été octroyé pour la construction de la cage d'escalier dans l'ancienne écurie, en gardant un droit de passage pour l'escalier sud, dans le vieux bâtiment, jouxtant le pressoir.

La convention de juillet 1948 fait mention de la réfection (élargissement et agrandissement) du balcon en façade occidentale et de l'élargissement de la porte de garage (au rez-de-chaussée de la « tour »).

5 Conclusions

L'analyse de la maison Brunner et de sa parcelle a permis de relever d'importants vestiges des moulins de la ville. Cette étude a fourni la dernière occasion d'observer les restes d'une économie préindustrielle d'importance vitale pour la ville de Sion.

La maison Brunner a très vraisemblablement été construite vers la fin du XVIII^e siècle en remplacement d'un édifice préexistant. Après l'abandon de l'activité meunière, la bâtisse a été transformée en maison de vigneron et dotée d'un pressoir cité par l'acte de vente de 1928 et d'une profonde cave voûtée pouvant contenir des fûts de grande dimension.

Le cours de la meunière n'a pas dû varier considérablement au cours du temps. Son exploitation a cependant nécessité des rénovations fréquentes et des adaptations. La déviation passant par la maison Brunner a notamment été démontée lors de la

²³ Cf. autorisation de transformation de la Majorie n°10, de 1909. INSA 9, 2003, p. 84.

²⁴ INSA 9, 2003, p. 52.

transformation du moulin en maison de vigneron. Le canal principal reste cependant en activité et servira aussi d'égout jusqu'à la mise en place d'un premier réseau de canaux collecteurs dès le début du XX^e siècle.

L'histoire du bâtiment se termine en 2013, par sa destruction (**fig. 61**) et la construction d'un nouveau complexe.

Notons que la gloriette et les restes de l'enclos de la parcelle voisine constituent les derniers vestiges des jardins qui longeaient jadis l'ancien chemin des moulins. Parfaitement visible depuis la rue de Loèche, le petit édifice soutenu par des colonnes mériterait une étude et une restauration soigneuses.

6 Illustrations

6.1 Figures

6.2 Relevés

Crédits : sauf indication contraire TERA sàrl, Sion



Fig. 1. Sion, maison Brunner, façade est, 2013.
© Robert Hofer, 351



Fig. 2A et B. Sion, maison Brunner, vue depuis le quartier St-François, 1902.
L'annexe nord ne comporte alors qu'un seul étage habitable couvert d'un toit à un pan incliné.
Tiré de Jacques Calpini, Sion autrefois, 1975, p. 130.

Fig. 3. Sion, maison Brunner, façade ouest, sondage au niveau du 2^e étage.
Aucun chaînage ne sépare la tour du corps principal.



Fig. 4. Sion, maison Brunner, façade ouest, sondage au niveau du rez-de-chaussée.
L'annexe nord-ouest bute clairement contre l'angle chaîné du corps principal de la maison.



Fig. 5. Sion, maison Brunner, façade nord du corps principal.
Sondage au rez-de chaussée (cage d'escalier 2.9 de l'annexe): maçonnerie la plus ancienne, avec la fenêtre bouchée (en rouge).

Fig. 6. Sion, maison Brunner, façade nord du corps principal.
Sondage à la hauteur du 1^{er} étage (1^{er} palier de l'escalier 2.9): maçonnerie ancienne (sous la ligne rouge) clairement distincte de la plus récente (au-dessus de la ligne rouge).



Fig. 7. Sion, maison Brunner, façade nord du corps principal.
Sondage au 1^{er} étage (local 1.5) : troisième maçonnerie distincte de celle qui forme la majeure partie du bâtiment.

Fig. 8. Sion, maison Brunner, façade est.
Les trois fenêtres du 2^e étage ont un cadre en pierre noire de St-Triphon.
© Robert Hofer, 343



Fig. 9. Sion, maison Brunner, façade orientale, sondage entre le 1^{er} et le 2^e étage du corps central.

La fenêtre du 2^e étage, avec son encadrement en pierre noire bouchardée (A), est contemporaine de la maçonnerie qui l'entoure.

Au 1^{er} étage, l'encadrement en granit avec son linteau de décharge en bois (B) est cependant clairement plus récent, puisqu'il perce la maçonnerie.



Fig. 10. Sion, maison Brunner, façade nord du corps principal, sondage au 2^e étage de l'annexe (local 3.10).

Vestige d'un cadre de fenêtre (montant ouest et une partie du linteau) en pierre noire de St-Triphon, pris d'origine dans le mur.





Fig. 11. Sion, maison Brunner, rez du corps principal (local 1.4, vers le nord). La porte murée avec parpaings et la niche (à droite) correspondent à des ouvertures de l'ancienne façade nord du corps principal. La porte communiquait avec le couloir de l'annexe (local 0.6).



Fig. 12. Sion, maison Brunner, façade sud du corps principal. Le sondage montre l'angle chaîné formé par le corps principal et la tour. La porte d'entrée de la maison comporte des piédroits en tuf et un linteau en pierre noire. A l'étage, la fenêtre au-dessus de la porte est dotée de piédroits en tuf (A).

Fig. 13. Sion, maison Brunner, combles du corps principal (vue vers le nord).
© Robert Hofer, 265



Fig. 14. Sion, maison Brunner, combles du corps principal (vue vers le nord).
© SBMA



Fig. 15. Sion, maison Brunner, combles de la tour (vue vers le sud).
© Robert Hofer, 279



Fig. 16. Sion, maison Brunner, façade nord de l'annexe. Des maçonneries arrachées (A) et une porte murée (B) témoignent encore de l'ancien bâtiment existant jadis au nord de la maison Brunner.



Fig. 17. Sion, maison Brunner, façade nord de l'annexe, avant la démolition du bâtiment contigu.
© SBMA



Fig. 18. Sion, ancien bâtiment situé au nord de la maison Brunner.
© SBMA



Fig. 19. Sion, maison Brunner, photo historique de la façade ouest.
© Polenghi, Brig



Fig. 20. Sion, maison Brunner, couloir nord-sud de l'annexe (local 0.6, vue vers le sud). Au fond : la porte bouchée reliant jadis l'annexe au corps principal du bâtiment. Le couloir reprend le tracé de l'ancienne meunière.



Fig. 21. Sion, maison Brunner, façade est de l'annexe, sondage entre le 1^{er} et le 2^e étage. A : limite verticale d'un ancien piédroit (fenêtre ou angle d'une grange), enduit d'un crépi teinté d'une couleur rose à la surface. B : au-dessus de la limite horizontale, la maçonnerie est liée au ciment.



Fig. 22. Sion, maison Brunner, relevé de la façade ouest (projet de 1928).
Les fenêtres de l'annexe n'ont pas encore été agrandies (cave sèche).
© SBMA

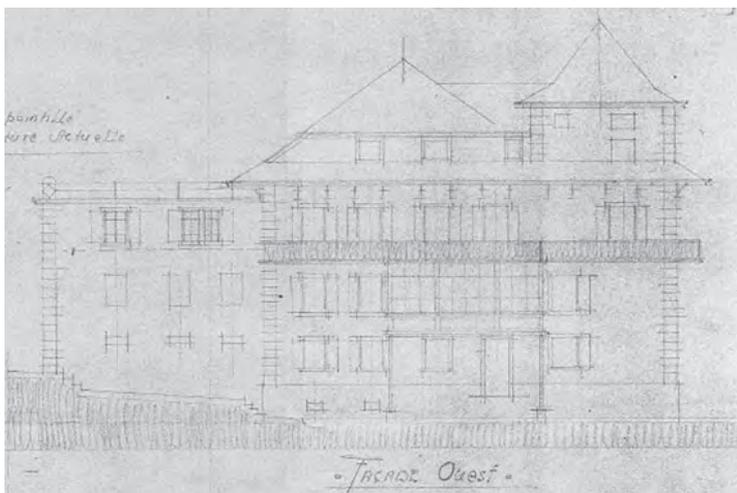


Fig. 23. Sion, maison Brunner, corps principal, cave 0.2.
Voûte d'arêtes et porte probablement percée dans le mur, donnant dans la cave de l'annexe (local 0.5).



Fig. 24. Sion, maison Brunner, corps principal, escalier 0.3.
Partie inférieure de l'escalier, composée de blocs de granit taillé, menant à la profonde cave à vin.





Fig. 25. Sion, maison Brunner, corps principal, cave 0.4 (vue vers le nord).
La voûte d'une portée de 5 m a été aménagée en sous-cœuvre dans les années 1860.



Fig. 26. Sion, maison Brunner, corps principal, cave 0.4 (angle sud-est).
Les ouvertures dans la voûte assurent l'aération (A) de la cave et un accès direct pour les denrées (B).



Fig. 27. Sion, maison Brunner, corps principal, cave 0.4 (angle sud-ouest).
A : maçonnerie de la grande voûte du XIX^e s. ;
B : vouâtain de l'ancienne meunière.



Fig. 28A et B. Sion, maison Brunner, corps principal, escalier menant à la cave (paroi de refend du local 0.3). La tablette en pierre de la niche comporte une encoche usée par le frottement d'une pièce tournante (l'axe d'une roue de moulin ?).



Fig. 29. Sion, maison Brunner, annexe nord, cave 0.5 (vue vers le nord). La cave est couverte d'une voûte d'arêtes.



Fig. 30. Sion, maison Brunner, corps principal : cloison du couloir (local 1.3, mur est). Dans ce galandage renforcé par des poutres horizontales (B) est ancré l'escalier (A) menant au 1^{er} étage.



Fig. 31. Sion, maison Brunner, corps principal : sous l'escalier menant au 1^{er} étage (local 1.3, vue vers le sud). L'escalier est installé sur des dalles inclinées soutenues par des barres de fer fichées dans les parois latérales.



Fig. 32A et B. Sion, maison Brunner, corps principal, escalier sud (entre le 1^{er} et le 2^e étage), avec détail de sa balustrade. L'escalier en bois, à une seule volée, a été condamné après la construction de l'escalier nord-est en 1928.



Fig. 33. Sion, maison Brunner, tour (local 3.1, angle nord-ouest).

La paroi ouest comprend une niche (un placard) dont l'intérieur est habillé d'un crépi au ciment. Bouchée au nu du mur au cours du XX^e siècle.



Fig. 34. Sion, maison Brunner, corps principal (local 3.2, paroi sud).

Sous la tapisserie moderne, le crépi ancien est badigeonné de blanc et ne comprend pas de décor.

Fig. 35. Sion, maison Brunner, corps principal (local 2.2, paroi est).

Un doublage moderne de briques (démonté) masquait l'emplacement d'un poêle (A), lequel en remplace un précédent.



Fig. 36. Sion, maison Brunner, corps principal (local 2.2, paroi sud).

L'âtre, modernisé, réutilise une ancienne cheminée, la seule conservée après les transformations du XX^e siècle.



Fig. 37. Sion, parcelle Brunner. Mur de terrasse et ancienne cave (vue vers le sud).

Le mur de terrasse (UT1) est partiellement arasé lors de la construction de la cave (A), elle-même antérieure au corps principal de la maison Brunner qui se trouvait à l'emplacement indiqué par la lettre (B).

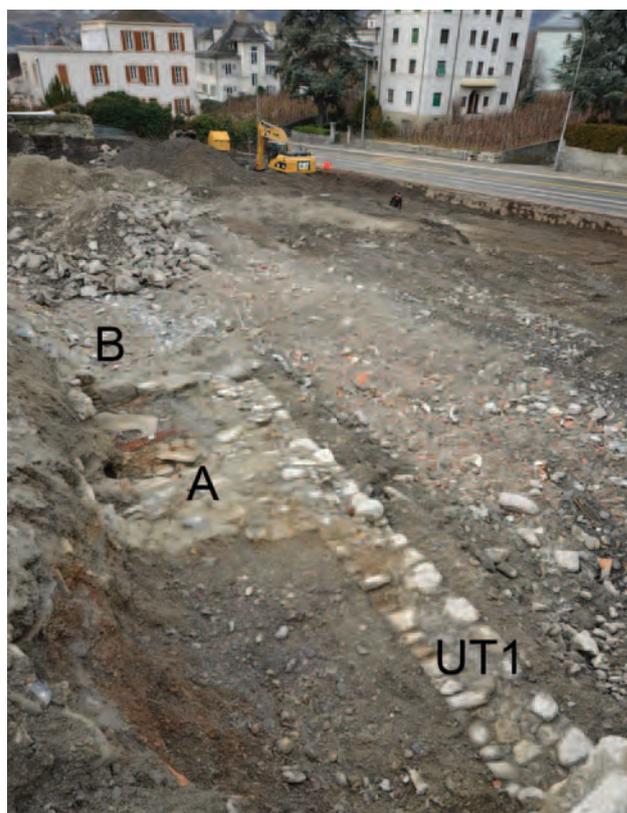


Fig. 38. Sion, parcelle Brunner. Mur de terrasse et ancienne cave (vue vers l'ouest).

Le mur nord de la cave est ancré dans le mur de terrasse (UT1) partiellement arasé. Le sol dallé (UT4) recouvre la poutre (UT6) d'un châssis en bois. La pierre usée par l'eau (UT7) appartient à l'équipement du bâtiment.



Fig. 39. Sion, parcelle Brunner. Ancienne cave (vue vers l'est).

UT3 : façade nord contre terre.
 UT4, UT5 et UT6 : revêtements de sol.
 UT7 : dalle usée par l'eau, qui appartient à l'équipement de l'édifice.
 A : façade nord de la maison Brunner.
 B : annexe de la maison Brunner (sol du local 0.6).



Fig. 40. Sion, parcelle Brunner. Mur de clôture du jardin contigu (vue vers le sud). Le mur le plus ancien (UT24) est en pierres sèches. Sur son arasement est posé le petit édicule (UT23) dont la paroi orientale (à gauche) est adossée au mur de terrasse (UT14).



Fig. 41. Sion, parcelle Brunner. Mur de clôture du jardin contigu, angle nord-ouest. La face ouest du mur est crépie et comporte un escalier en dalles. Le niveau de marche en contrebas se situait au niveau du lit de la rivière.



Fig. 42. Sion, parcelle Brunner. Jardin au sud de la maison. Mur de terrasse UT14, en coupe dans un sondage (vue vers le sud). Le mur en pierres sèches est construit contre terre du côté est et crépi du côté de la pente (ouest). UT17 : niveau de marche au pied du mur.



Fig. 43A. Sion, parcelle Brunner. Terre-plein à l'ouest (côté rivière) de la maison (vue vers le nord-est).
Un premier mur de terrasse (UT18) est recouvert par un second (UT21) dont l'alignement est légèrement divergent.



Fig. 43B. Sion, parcelle Brunner. Terre-plein à l'ouest (côté rivière) de la maison (vue vers le nord-est).
Le premier mur (UT18) est construit contre des graviers (UT19) ; son parement ouest en partie recouvert par des alluvions fines (UT20) de la Sionne. Le mur a été reconstruit par une maçonnerie plus fruste (UT21).

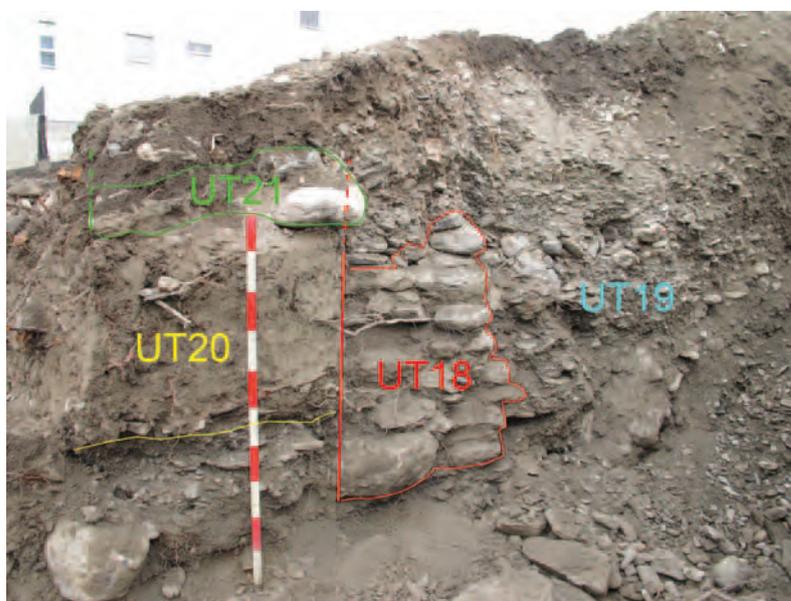


Fig. 44. Sion, parcelle Brunner. Façade ouest de la maison, arasée sous le niveau du rez-de-chaussée.
Autour des caves, le parement a été monté à vue, puis recouvert par le remblai du terre-plein.





Fig. 45. Sion, parcelle Brunner. Meunière, vue vers le nord.
Le canal primitif a été modifié et obstrué à plusieurs reprises.



Fig. 46. Sion, parcelle Brunner. Embranchement de meunière (vue vers l'ouest).
Ce canal a été greffé dans la paroi de l'ancienne meunière.

Fig. 47. Sion, maison Brunner, vue vers le nord-est, début 2013.
La parcelle a été remblayée sur une épaisseur de plus de 1 m pour y aménager un vignoble.
© Robert Hofer, 409



Fig. 48. Sion, maison Brunner. Jardin sud (vue vers le sud).
Le mur de clôture, avec sa balustrade formée de petits piliers (A), est construit sur un mur de terrasse plus ancien. Au pied du mur, on distingue les restes d'un édicule arasé (B). Au fond de ce même alignement est visible la gloriette dont l'emplacement figure sur la gravure publiée par Mérian en 1642 (C).

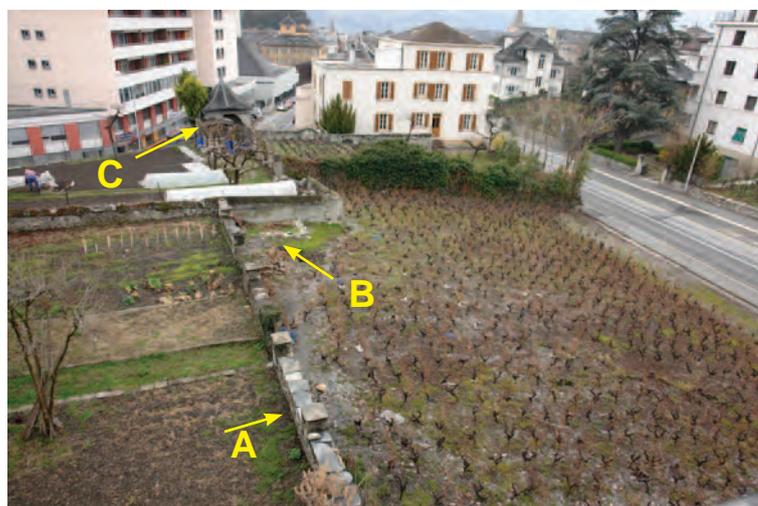


Fig. 49. Sion, maison Brunner. 2^e étage de l'annexe (local 3.9).
L'inscription, ici en position secondaire, fait référence à la grande crue de la Sionne en 1740 ayant détruit un mur. Ce dernier a été réparé sous la responsabilité du ministre du grain de l'époque (I.B. De Kalbermatten).



Fig. 50. Sion, parcelle Brunner. Gloriette de la propriété voisine au sud (vue vers l'est).
Face ouest, avec fenêtre bouchée.



Fig. 51. Sion, parcelle Brunner. Gloriette de la propriété voisine au sud (vue vers l'ouest).
Face est, avec l'arcade partiellement fermée.



Fig. 52. Sion vers 1642. Gravure de Hans Ludloff (extrait).
Mattheus Merian, *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn 1642.

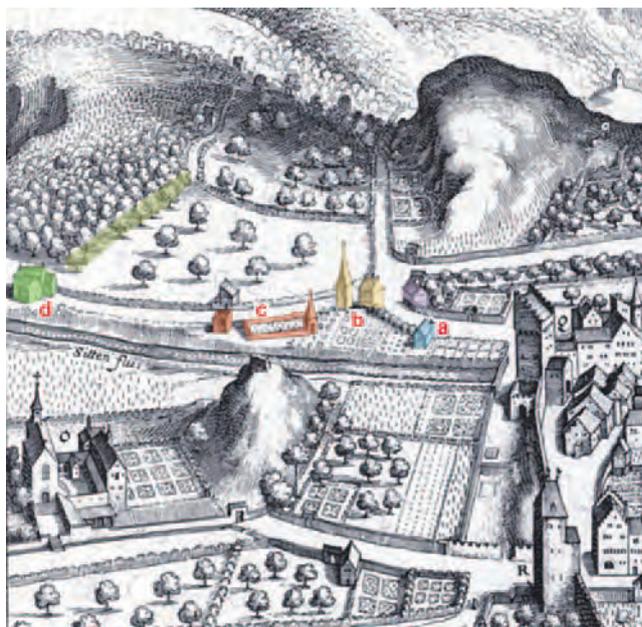


Fig. 53. Sion vers 1760. Jean-Adrien de Torrenté, perspective de la ville de Sion vue depuis le sud (extrait).
Dessin à la plume rehaussé de lavis.
DE WOLF 1969, pl. II.



Fig. 54. Sion vers 1785. Antoine-Gabriel de Torrenté, dessin à la plume rehaussé de lavis (extrait).
Dans le cartouche rectangulaire en bas à droite, désignation des Lieux.
DE WOLF 1969, pl. X.

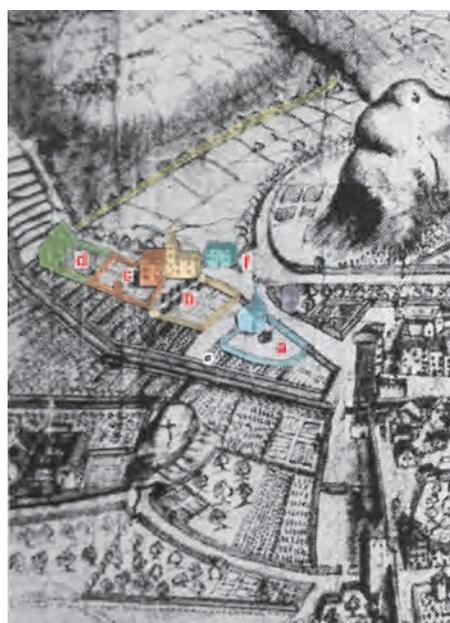


Fig. 55. Carte Céard 1802
Nicolas Céard (direction), *Plan de la route Thonon-les-bains – Brig*. Carte datée de 1802, orientée vers le sud, échelle 1/5'000. Archives nationales françaises, Paris (ANF).



Fig. 56. Plan de la rue de Loèche en 1828 (extrait). Dessiné par Philippe de Torrenté à l'intention de l'ingénieur Joseph-Ignace Venetz, le 8 janvier 1828. Plume sur papier (extrait). AEV, Plan divers 114.
B. TRUFFER 1990, Ignaz Venetz, p. 49. LA PART DU FEU, cat. 75, p. 119.



Fig. 57. Plan parcellaire de Sion en 1840.
ABS 99-37, copie déposé au SBMA (Monuments historiques)



Fig. 58. Sion vers 1859. Dessin aquarellé anonyme (Philippe de Torrenté ?), plume et aquarelle sur papier (extrait).
INSA 2003, fig. 23. LA PART DU FEU, fig. 54, p. 179.



Fig. 59. Sion vers 1900. Plan de la ville daté de 1900 (extrait).
INSA 2003, fig. 37.

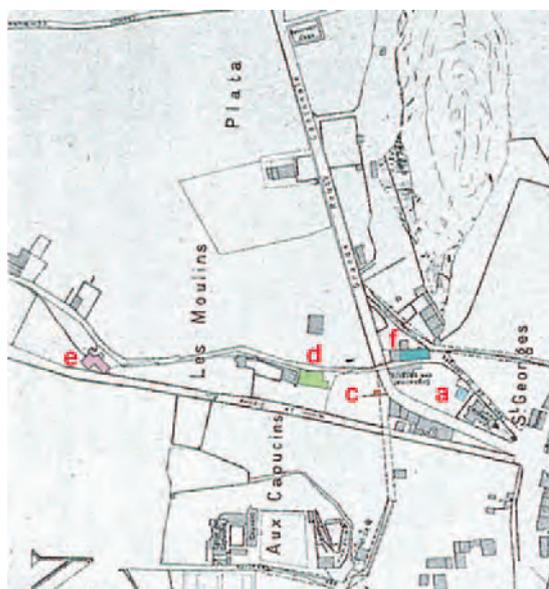


Fig. 60. Sion vers 1927. Oscar Maye, plan de la ville daté de 1927.
INSA 2003, fig. 44.





Fig. 61. Sion, maison Brunner. Travaux de démolition en novembre 2013.

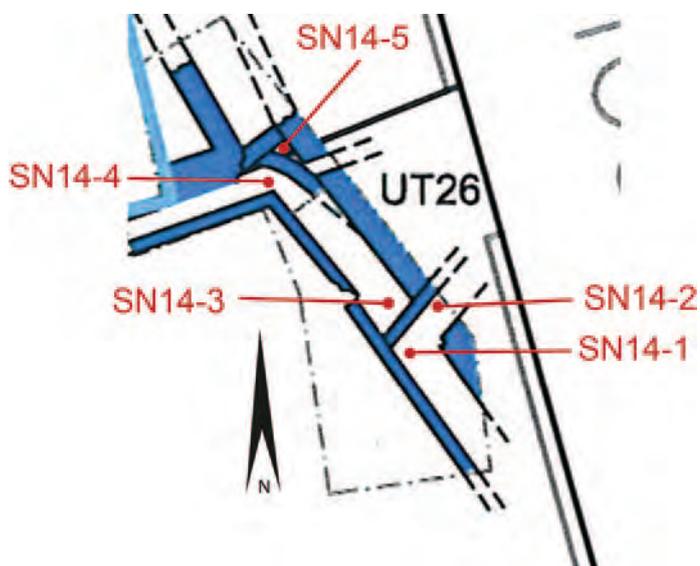


Fig. 62. Sion, parcelle Brunner. Localisation des complexes du mobilier archéologique mis au jour dans les embranchements de la meunière (UT26) réutilisée comme égout. Sans échelle, détail du plan Re3.



Fig. 63. Sion, parcelle Brunner. Mobilier archéologique mis au jour dans la meunière UT26. Complexe SN14-1.



Fig. 64A, B et C. Sion, parcelle Brunner.
Mobilier archéologique mis au jour dans la
meunière UT26.
Complexe SN14-2.



Fig. 65. Sion, parcelle Brunner.
Mobilier archéologique mis au jour dans la
meunière UT26.
Complexe SN14-3.

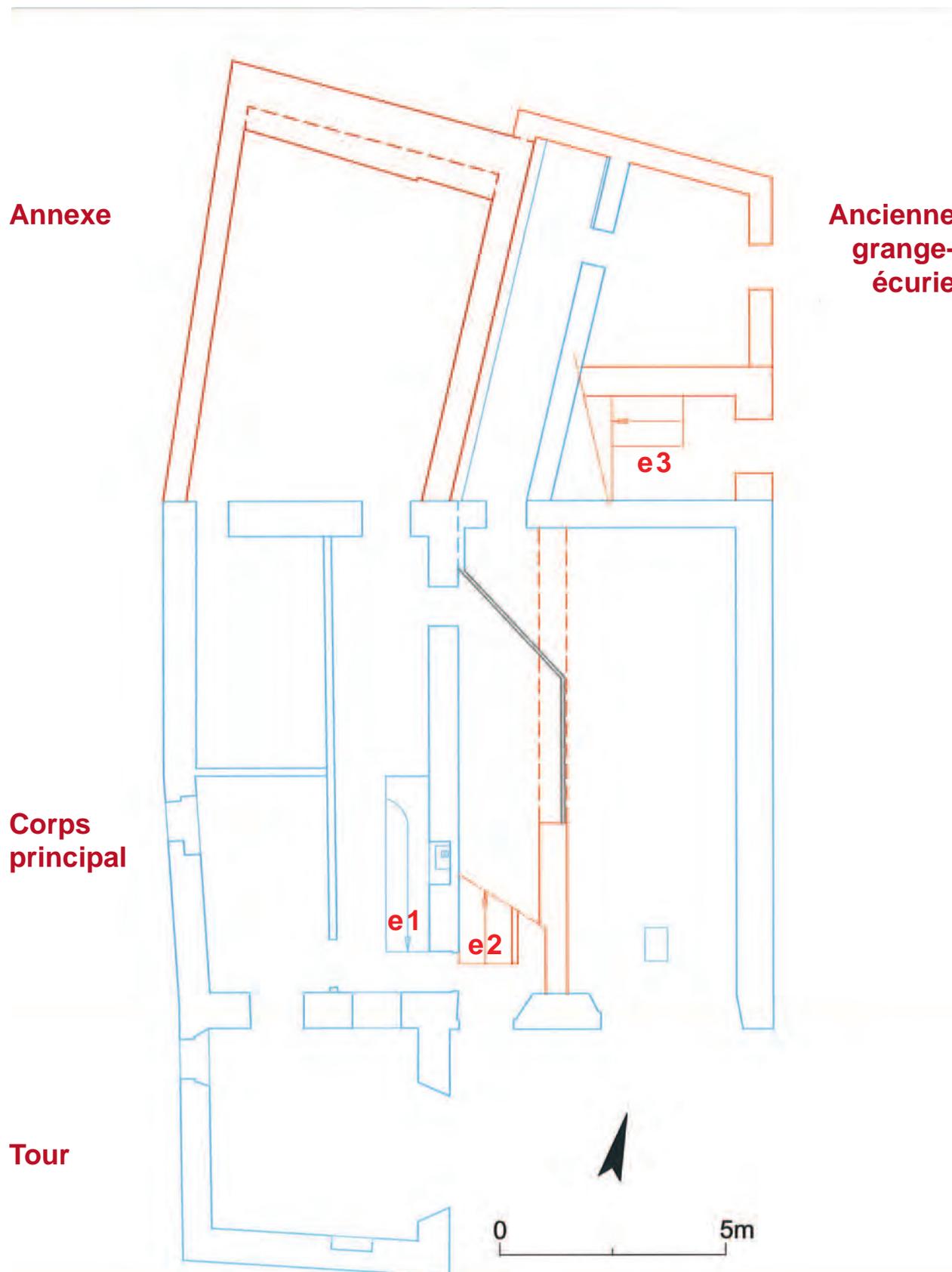


Fig. 66. Sion, parcelle Brunner.
Mobilier archéologique mis au jour dans la
meunière UT26.
Complexe SN14-4.



Fig. 67. Sion, parcelle Brunner.
Mobilier archéologique mis au jour dans la
meunière UT26.
Complexe SN14-5.





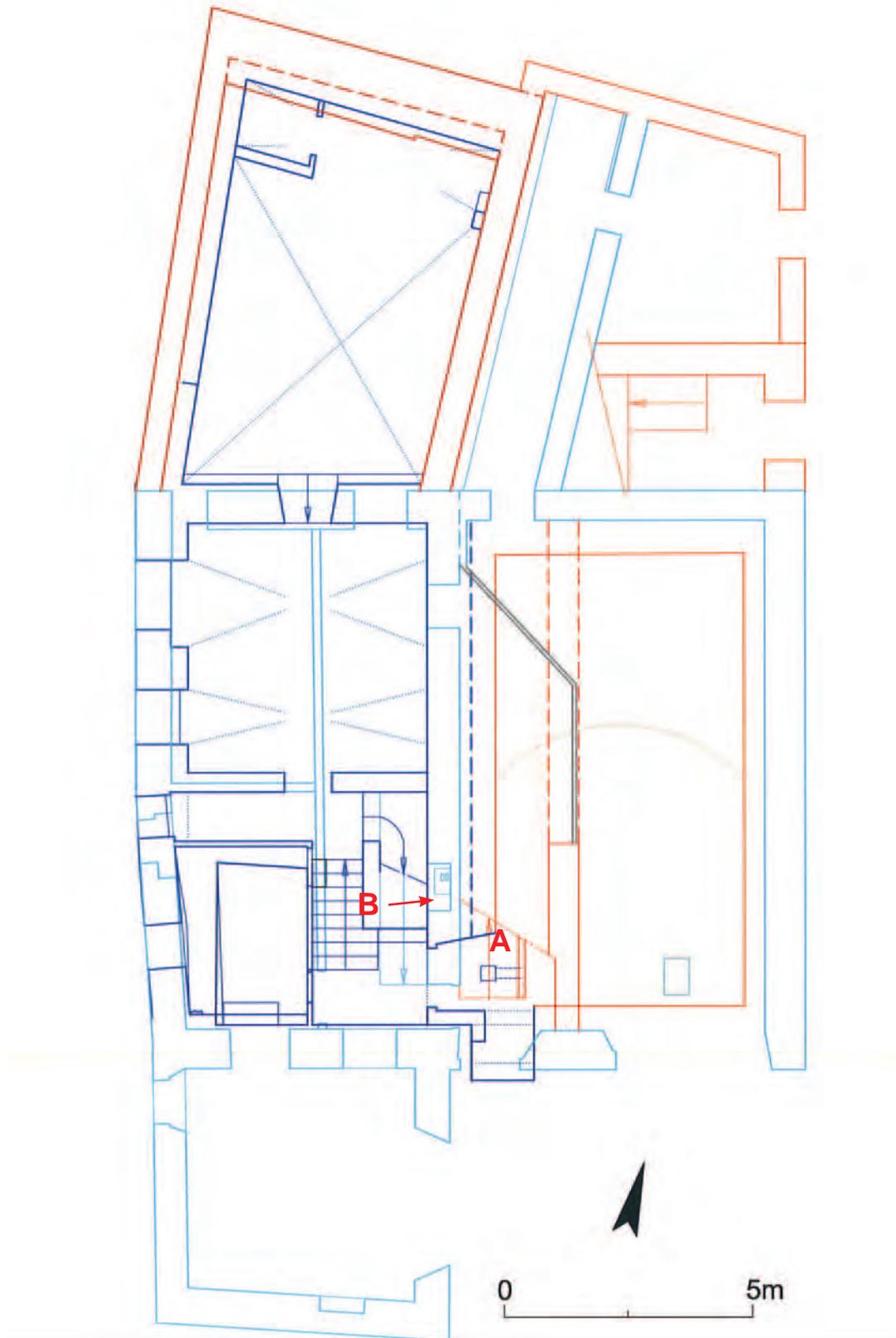
Re1. Sion, maison Brunner.

Plan du rez-de-chaussée.

e1: escalier menant à la cave (XVIII^e s.)

e2: escalier aménagé dans le couloir du rez (fin XIX^e s.)

e3: escalier construit dans l'annexe nord (1928)

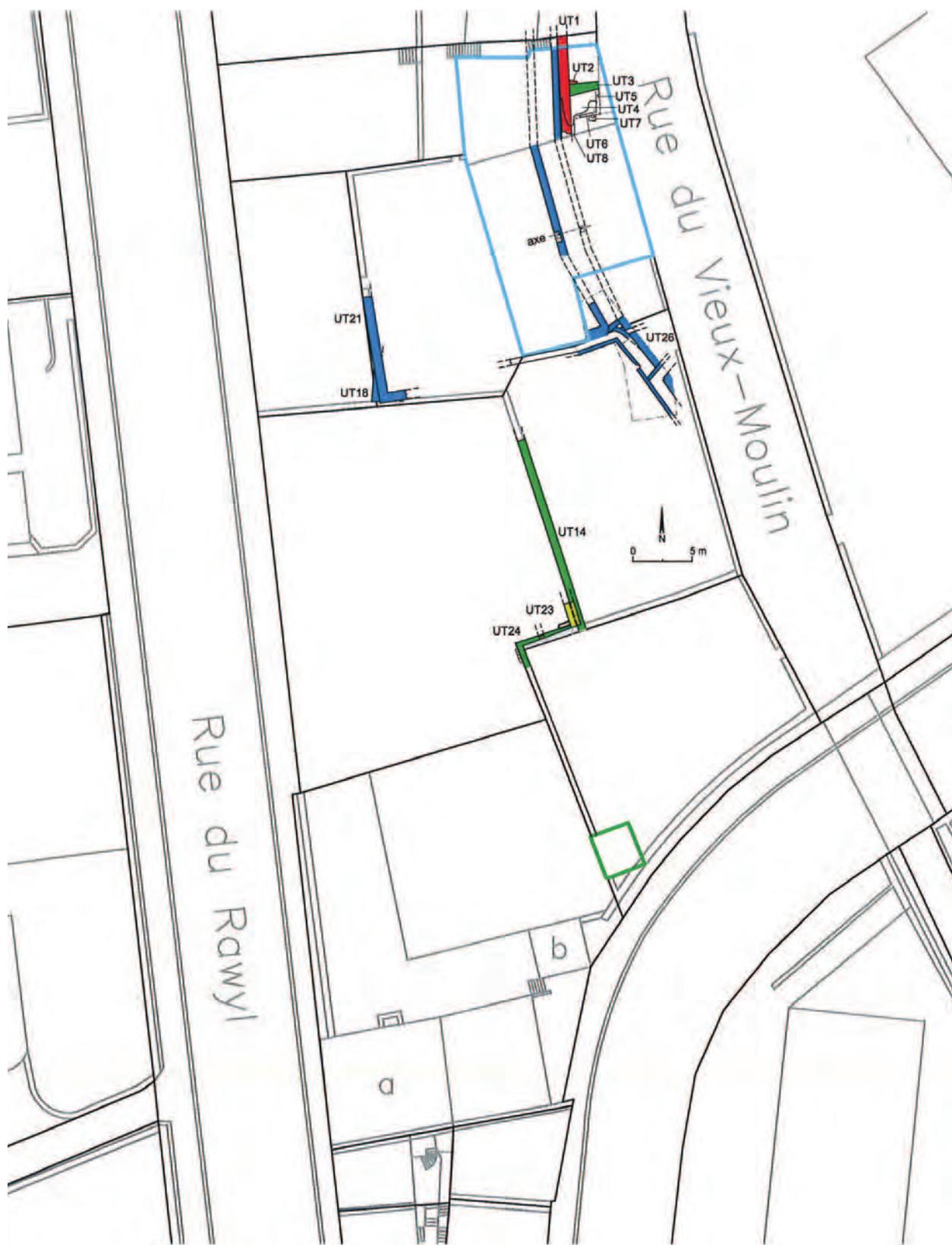


Re2. Sion, maison Brunner.

Plan du rez-de-chaussée superposé à celui des caves.

A: voûtain couvrant la meunière, conservé au-dessus de la grande voûte de la cave à vin.

B: support latéral du moyeu d'une roue de moulin.



Re3. Sion, parcelle Brunner.
Plan de situation des vestiges.

En rouge: le mur de terrasse primitif
En vert: les vestiges antérieur à la maison Brunner
En bleu: les vestiges de la meunière et des terrasses
contemporain de la maison Brunner

